

Note de synthèse du conseil communal du 24 juillet 2024

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2024

2. Tutelle du CPAS –Approbation de la modification budgétaire n°1 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2024 du C.P.A.S. de Libin

Attendu qu'il n'y a aucune augmentation de l'intervention communale pour cette modification budgétaire n° 1 de l'année 2024;

Le Collège propose d'arrêter la MB n°1 des services ordinaire et extraordinaire de l'année 2024 du CPAS de Libin comme suit :

- Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	2.000.138,67 €	2.000.138,67 €	
Augmentation	94.970,52 €	99.915,70 €	-4.945,18€
Diminution	12.426,45 €	17.371,63 €	-4.945,18€
Résultat	2.082.682,74 €	2.082.682,74 €	

- Service extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	0,00 €	0,00 €	
Augmentation	155.354,00 €	155.354,00€	
Diminution	0,00 €	0,00 €	
Résultat	155.354,00 €	155.354,00 €	

3. Tutelle du CPAS - Approbation des statuts visant la prolongation de l'Association Chapitre XII à partir d'octobre 2025 – Ratification

Le Collège propose de ratifier la délibération du Conseil de l'Action sociale de Libin en date du 12 juillet 2024 approuvant les modifications des statuts de l'Association Chapitre XII 'Le Bilboquet' en vue :

- de proroger l'association pour une durée de 30 à partir du 17 octobre 2025
- de modifier les articles 4,9 et 15 des statuts pour un supprimer la référence aux accueillantes conventionnées dès lors que l'association engage désormais des accueillantes salariées
- de modifier l'article 7 des statuts qui détermine comment calculer la contribution de chaque CPAS pour couvrir le déficit éventuel de l'association
- de modifier l'article 10 b), e) et f) des statuts portant sur la représentation des CPAS aux assemblées générales, sur la désignation du Président de l'assemblée générale et des 2 vice-présidents et sur le changement de désignation du Directeur général de l'association
- de modifier l'article 12 a) et c) des statuts portant sur la composition du CA et sur la désignation du Directeur général de l'association
- de modifier l'article 13 des statuts portant sur l'adaptation des règles relatives à l'exercice de la tutelle.

4. Marché public -Cahier des charges pour un marché public des services ayant pour objet la conclusion d'un contrat d'assurance responsabilité civile pour la commune et pour le CPAS – Approbation

Approbation du cahier des charges pour le marché de services ayant pour objet la conclusion d'un contrat d'assurance RC pour la Commune et le CPAS de Libin pour un montant estimatif de 94.000,00 euros TVAC.

Le marché sera passé par procédure négociée sans publication préalable.

5. **Marché public - Cahier des charges pour un marché public de fournitures ayant pour objet la fourniture de mazout de chauffage et gasoil routier – année 2025 – Marché-stock - Approbation**

Approbation du cahier des charges pour le marché de fournitures ayant pour objet la fourniture de mazout de chauffage et gasoil routier pour l'année 2025 -marché stock pour un montant estimatif de 242.604,00 euros TVAC.

Le marché sera passé par procédure ouverte.

6. **Marché public - Cahier des charges pour un marché public ayant pour objet la fourniture de divers matériaux pour travaux – Année 2025 – Marché-stock - Approbation**

Approbation du cahier des charges pour le marché de fournitures ayant pour objet la fourniture de divers matériaux pour travaux en 2025-marché stock pour un montant estimatif de 60.000,00 euros TVAC.

Le marché sera passé par procédure négociée sans publication préalable.

7. **Marché public - Cahier des charges pour un marché de services ayant pour objet la coordination de sécurité-santé dans le cadre de divers chantiers de 2025 – Accord-cadre - Approbation**

Approbation du cahier des charges pour le marché de services ayant pour objet la coordination de sécurité-santé dans le cadre de divers chantiers en 2025 pour un montant estimatif de 19.999,96 euros TVAC.

Le marché sera passé par procédure négociée sans publication préalable.

8. **Marché public - Cahier des charges pour un marché de services ayant pour objet le transport de l'eau potable pour 2025 – Approbation**

Approbation du cahier des charges pour le marché de services ayant pour objet le transport de l'eau potable en 2025 pour un montant estimatif de 41.841,80 euros TVAC.

Le marché sera passé par procédure négociée sans publication préalable.

9. **Marché public – Cahier des charges pour un marché de travaux ayant pour objet l'amélioration du centre de production d'eau potable de Libin avec l'installation d'un conteneur de traitement PH ((Halvoymont) - Approbation**

Approbation du cahier des charges pour le marché de travaux ayant pour objet l'amélioration du centre de production d'eau potable de Libin (Halvoymont à Transinne) – installation d'un conteneur de traitement PH pour un montant estimatif de 256.060,20 euros TVAC.

Le marché sera passé par procédure négociée directe avec mise en concurrence préalable.

10. **Enseignement – Adhésion au marché public accord-cadre pour la fourniture de livres et autres ressources du ministère de la Communauté française (centrale d'achats)**

Considérant que la Fédération Wallonie-Bruxelles propose de lancer un nouveau marché public 'accord-cadre' (Août 2025 à août 2029) pour la fourniture de livres et autres ressources du Ministère de la communauté française, agissant en qualité de centrale d'achats;

Considérant que le recours à cette centrale est positif et n'entraîne aucune charge financière ni obligation d'y recourir ;

Le collège communal propose d'adhérer au nouvel 'Accord cadre' (Août 2025 à août 2029) de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française, agissant en qualité de centrale d'achats.

11. **Finances – Approbation de la situation de caisse de la Commune de Libin au 30/06/2024**

Le Collège communal propose de prendre connaissance, en application de l'article L1124-49 du Code de la démocratie locale et de la Décentralisation, de la situation de caisse de la Commune de Libin pour la période du 01/01/2024 au 30/06/2024.

12. Finances - Approbation de la situation financière de divers groupements

Le Collège communal propose d'octroyer une subvention pour l'année 2024 :

Comité des 3X20 de Transinne

Anciens combattants de la section de Villance

Tennis de Table de Ochamps

ASBL CHARON

13. Environnement – Redevance pour la vente de sacs destinés à la collecte spécifique des PMC et de la fraction résiduelle (240L) lors d'évènements organisés sur le territoire communal de Libin – 2024-2025

Considérant que les sacs PMC de 240 litres et les sacs FR (Fraction Résiduelle) de 240 litres peuvent désormais être utilisés par les organisateurs de manifestations sur le territoire communal via les ilots de tri 'évènements' mis à disposition par la Commune ;

Considérant qu'un ilot de tri 'événement' se compose d'un conteneur bleu 240 litres destiné à la fraction PMC et d'un conteneur gris 240 litres destiné à la fraction résiduelle ;

Considérant que les sacs PMC 240 litres et les sacs FR de 240 litres sont uniquement vendus par Idelux Environnement aux administrations communales ;

Le Collège communal propose de vendre les sacs au prix coûtant demandé par IDELUX Environnement au moment de la commande de la Commune.

14. Administratif - Taxe communale sur les demandes de changement de nom (s) – Exercices 2024 et 2025

Vu la loi du 7 janvier 2024 modifiant l'ancien code civil et le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe en vue d'assouplir la procédure de changement de nom ;

Considérant que la commune établit la présente taxe afin de se procurer les moyens financiers nécessaires à l'exercice de ses missions ;

Le Collège communal propose de fixer la taxe à 100 euros.

15. Administratif – Mise en location sous bail emphytéotique d'une partie de terrains communaux en vue de la réalisation d'une activité sportive - Approbation

Vu que la Commune est propriétaire, sur la division Ochamps rue de Bertrix, de terrains qui permettent d'envisager la réalisation d'une activité sportive;

Considérant les avantages qu'offre une mise en location sous bail emphytéotique : négociation, transfert du risque financier, rapidité d'exécution par l'opérateur économique choisi par une procédure transparente, égalitaire et non discriminatoire;

Le Collège communal propose d'approuver la mise en location sous bail emphytéotique d'une partie de terrains communaux en vue de réaliser un équipement sportif.